



Contrat toujours pas signé + période d'essai

Par **attila**, le **31/05/2012** à **16:56**

Bonjour à tous,

Je travaille actuellement en tant qu'hôtesse d'accueil dans la restauration, depuis bientôt 2 semaines. Sauf que je n'ai toujours pas vu l'ombre d'un contrat. Je l'ai demandé plusieurs fois, j'ai l'impression que le patron me balade de "je vais le recevoir" en "je l'ai reçu on fera un point", sauf que rien du tout. J'en ai ras le bol de mendier mon contrat. Et pour compliquer les choses, je ne souhaite pas rester. Le poste est loin d'être ce qu'il a évoqué en entretien, ça ne me plaît pas du tout, bref, il a parlé d'une période d'essai de 2 mois, je veux en profiter pour partir.

Sauf que si je lui fais part de mon souhait de ne pas continuer avant d'avoir signé mon contrat, j'ai bien l'impression que je pourrais me broser pour être payée.

Je ne sais pas quoi faire, ça commence à me miner. Je suis pourtant prête à rester le temps qu'il faudra pour trouver une autre hôtesse, je ne compte pas le lâcher du jour au lendemain.

Comment lui présenter les choses? Que pensez-vous de la situation? Merci beaucoup!

Par **janus2fr**, le **31/05/2012** à **17:02**

Bonjour,

En l'absence de contrat écrit, vous êtes en CDI à temps plein sans période d'essai, car c'est le seul contrat qui se passe d'écrit.

Par **attila**, le **31/05/2012** à **17:06**

Mais je ne veux pas de ce CDI sans période d'essai! Je veux signer le contrat dont il m'a parlé lors de l'entretien, et utiliser la période d'essai pour partir. C'est encore possible si j'arrive enfin à faire en sorte qu'il me le fasse signer?

Merci d'avoir répondu aussi vite je ne pensais pas avoir une réponse si rapide, c'est agréable.

Par **P.M.**, le **31/05/2012** à **21:44**

Bonjour,

Je vous conseillerais d'essayer de mettre au point rapidement les choses avec l'employeur et si vous n'y arrivez pas de vous rapprocher de l'Inspection du Travail...